

LES FINANCEMENTS DISPONIBLES POUR LES ITINÉRAIRES CYCLABLES

3^E JOURNÉE CLUB ITINÉRAIRES | 14 NOVEMBRE 2013
AGATHE DAUDIBON



QUI FINANCE LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ?

- Les **collectivités territoriales** financent l'essentiel des itinéraires cyclables (aménagement, mise en tourisme, gouvernance...) : + de 500M€ sur 10 ans pour le SN3V
- Des co-financeurs potentiels : l'**Europe** et l'**Etat**

Une nouvelle programmation des financements UE et FR pour 2014-2020 est en cours de préparation

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Des échelles géographiques variées



Fonds régionaux = 1 programme par région



1 programme par Espace transnational ou transfrontalier

A chaque programme sa stratégie, son organisation, son budget...

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

La typologie des différents programmes

➤ Programmes de développement régional (Feder)

- Peuvent financer des infrastructures liées à l'environnement et au transport
- 23,3 milliards d'€ pour les régions françaises entre 2007 et 2013
- Pour 2014-2020 : 4 thématiques prioritaires parmi les 11 sélectionnées par l'UE devront représenter 80% de l'enveloppe



Gestion par les Conseils régionaux

➤ Programme de développement rural (Feader)

- Un de ses objectifs : maintenir et développer l'attractivité des territoires
- Ciadt du 11 mai 2010 : la réalisation du SN3V « *bénéficiera des crédits Feader gérés par les préfets de région* ».
- Pour 2014-2020 : 6 priorités dont le transfert de connaissance, la gestion durable des ressources et le développement territorial intégré des zones rurales.



Gestion par les Préfets

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

La typologie des différents programmes

➤ Programmes de coopération territoriale (Feder)

▪ Interreg VA – coopération transfrontalière

- « le développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières au moyen de stratégies conjointes en faveur du développement territorial durable »
- Un large panel de thématiques traitées dont l'entrepreneuriat, les ressources naturelles, l'emploi, les infrastructures ou les zones urbaines/rurales

▪ Interreg VB – coopération transnationale

- Consiste en un « financement de réseaux et d'actions propices au développement territorial intégré »
- Priorités : innovation, accessibilité et développement urbain rural

▪ Interreg VC – coopération interrégionale

- Programme de mise en réseau et d'échange d'expériences
- Priorités : innovation, économie de la connaissance, environnement, prévention des risques



Espace Arc Atlantique



France(Manche)Angleterre

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Le programme Europe du Nord Ouest (ENO) : 355,4M€ pour 2007-2013



Europe du Nord Ouest

- **Priorité 1** : développer l'économie du savoir de l'ENO en tirant partie de sa capacité d'innovation
- **Priorité 2** : gestion durable des ressources naturelles et des risques naturels et technologiques
- **Priorité 3** : améliorer la desserte en ENO en faisant la promotion du transport intelligent et durable
- **Priorité 4** : promouvoir des communautés fortes et prospères au niveau transnational

3 objectifs transversaux : compétitivité économique, durabilité environnementale, meilleur équilibre territorial

➤ **Priorité 4** : promouvoir des communautés fortes et prospères au niveau transnational (3 objectifs)

- **Objectif 4.2** : actions collectives qui vont améliorer la qualité environnementale et l'attractivité des grandes et des petites villes
 - Exemple : développer et mettre en œuvre des actions communes pour stimuler le **développement d'activités touristiques durables** à travers la région de l'ENO

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Le programme Europe du Nord Ouest (ENO) : 355,4M€ pour 2007-2013

L'EuroVelo 15



- La Véloroute Rhin – projet Demarrage
- De Andermatt à Hoeck van Holland
- De 2010 à 2013
- 2,3 M€ dont financements Interreg IVB ENO

Perspectives de l'ENO pour 2014-2020 : recherche, économie à faible émission de CO² et protection de l'environnement

LES FINANCEMENTS ÉTAT

Les contrats de plan Etat-régions 2007-2013

➤ 3 objectifs

- Compétitivité et attractivité des territoires
- Dimension environnementale du développement durable
- Cohésion sociale et territoriale

➤ Un budget de 29,5 Mds€

- Environ 3,27 Mds€ pour les transports
- 42 M€ pour le tourisme



LES FINANCEMENTS ÉTAT

Les nouveaux contrats de plan Etat-régions

➤ Circulaire du 2 août sur les futurs CPER

- Enseignement supérieur
- Les filières d'avenir et l'usine du futur
- **La mobilité multimodale** (date de remise des orientations régionales : 1^{er} décembre)
- Le haut débit et les usages numériques
- La transition écologique et énergétique

➤ Un objectif transversal : l'emploi



LES FINANCEMENTS ÉTAT

Les enjeux pour 2014-2020

➤ La mobilité multimodale, un enjeu spécifique

- Une stratégie « Mobilité multimodale » qui doit articuler
 - Les investissements infra du volet « Mobilité multimodale » des CPER
 - Les projets pilotes et démonstrateurs innovants
 - **Les projets « Transports collectifs et mobilités durable » (appel à projet dont vélo)**
 - Les actions hors contractualisation du programme d'investissements d'avenir
- Des orientations prioritaires sans vélo ni modes doux

➤ Le rapport de la commission « Mobilité 21 »

- *« dans tous les cas, la commission demande que l'Etat apporte à l'achèvement du SN3V de l'ordre de 5 à 7 M€/an »*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



 DRC - Conseil Général du Rhône
29-31, Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex
03

 04 72 61 36 26

Contact

 agathe.daudibon@rhone.fr

 www.departements-regions-cyclables.org

 DRC / Départements & Régions cyclables

 @DRC_info